


SOLUTION RENDEMENT 2015

Brochure commerciale

- 
- Titres de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance⁽¹⁾
 - Période de commercialisation : du 21 septembre 2015 au 30 octobre 2015. La commercialisation du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de commercialisation.
 - Durée d'investissement conseillée : 10 ans (hors remboursement automatique anticipé). *En cas de revente avant la date de remboursement final ou anticipé, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable à priori.*
 - Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions.
 - Cadre d'investissement : Comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation.
 - Produit émis par Natixis Structured Issuance SA, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois dont la formule est garantie par Natixis (Moody's A2, Standard & Poor's A, Fitch A). Il est par conséquent soumis au risque de défaut de l'émetteur et de son garant Natixis⁽²⁾.

EQUITiM
plate-forme de produits structurés

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date d'échéance ou de remboursement automatique anticipé. Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

⁽²⁾ Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch A. Notations en vigueur au 2 septembre 2015, date de rédaction de cette brochure. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

LES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des Titres de créance « Solution Rendement 2015 », soit 1 000 euros. Le montant remboursé est brut, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. Le Taux de Rendement Annuel est net de frais de gestion pour les contrats contrat d'assurance-vie/capitalisation ou nets de droits de garde en compte titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droits de garde de 1 % annuel), sans prise en compte des autres frais et de la fiscalité. En cas de vente du titre avant la date d'échéance ou de remboursement anticipé (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Pour un investissement dans « Solution Rendement 2015 », vous êtes exposé pour une durée de 1 à 10 années au marché actions français, la performance positive ou négative de ce placement dépendant de l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« CAC® Large 60 EWER », dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an, www.euronext.com, code Bloomberg : CLEWE Index)...

... avec un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice CAC® Large 60 EWER si celui-ci enregistre à l'échéance une baisse de plus de 40% par rapport à son cours initial...

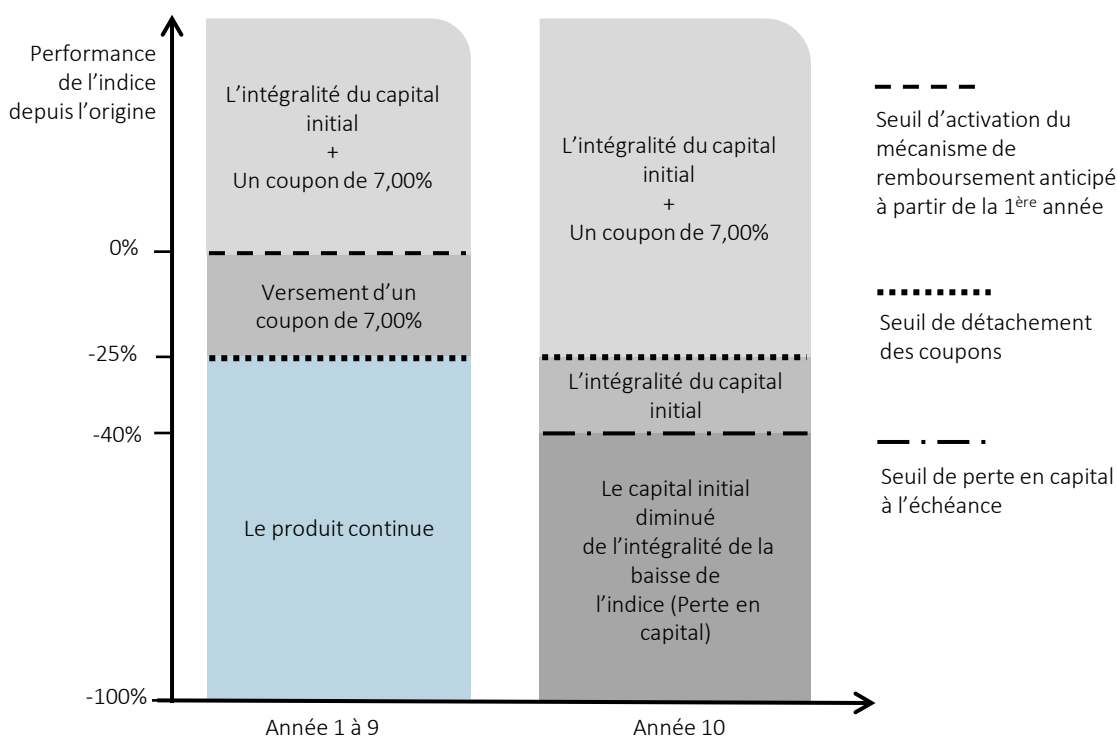
... avec un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement de l'année 1 à 9 si, à une date d'évaluation annuelle l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur ou égal à son cours initial...

... avec un objectif de gain fixe plafonné à 7,00% par an si, aux dates d'évaluation annuelle, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur ou égal à 75% de son cours initial.

La perte en capital peut être totale si l'indice CAC® Large 60 EWER a une valeur nulle à la date d'évaluation finale. Le gain est plafonné : afin de bénéficier d'un remboursement du capital à l'échéance si l'indice n'enregistre pas de baisse de plus de 40% par rapport à son cours initial, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Annuel Net maximum de 5,98%⁽¹⁾).

*Les titres de créance « Solution Rendement 2015 » peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support « Solution Rendement 2015 » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.***

SCHÉMA DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



EQUITiM
plate-forme de produits structurés

⁽¹⁾ En prenant comme base 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

MECANISME DE REMBOURSEMENT

COURS INITIAL

Cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER le 30 octobre 2015.

MÉCANISME DE PAIEMENT DE COUPON

À chaque date d'évaluation annuelles (année 1 à 10), on compare le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER avec son cours initial :

Cas favorable : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 75% de son cours initial, l'investisseur reçoit⁽¹⁾, au titre de cette année:

Un coupon de 7,00%

Cas défavorable : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 75% de son cours initial, l'investisseur reçoit, au titre de cette année :

Aucun coupon

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

Aux dates d'évaluation annuelles (années 1 à 9)⁽¹⁾, on compare le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER avec son cours initial :

Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son cours initial, le produit est automatiquement remboursé par anticipation et l'investisseur reçoit, à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ :

L'intégralité du capital initial
+
le coupon annuel (défini ci-dessus)

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À l'échéance des 10 ans, le 30 octobre 2025, en l'absence de remboursement automatique anticipé préalable, on compare le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER avec son cours initial :

Cas favorable : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 75% de son cours initial, l'investisseur reçoit, le 06 novembre 2025 :

L'intégralité du capital initial
+
le dernier coupon annuel (défini ci-dessus)

Cas médian : Si le cours de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est strictement inférieur à 75 % de son cours initial et supérieur à 60% à son cours initial, l'investisseur reçoit, le 06 novembre 2025 :

L'intégralité du capital initial

Cas défavorable : Si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son cours initial, l'investisseur reçoit, le 06 novembre 2025 :

Le capital initial diminué de l'intégralité de la baisse de l'indice
(constatée entre le 30 octobre 2015 et le 30 octobre 2025)
Il subit alors une perte en capital partielle voire totale égale à la baisse de l'indice

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ En prenant comme base 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

AVANTAGES

- Chaque année, de l'année 1 à 10, si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre une performance supérieure ou égale à -25% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit un coupon annuel de 7,00%.
- De l'année 1 à 9, si à l'une des dates d'évaluation annuelle la performance de l'indice CAC® Large 60 EWER est positive ou nulle, **un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé** et l'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initialement investi.
- À l'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé précédemment, et si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre une performance supérieure ou égale à -40% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initialement investi. Le capital est exposé à un risque de perte si l'indice CAC® Large 60 EWER enregistre à l'échéance une baisse de plus de 40% par rapport à son cours initial.

INCONVENIENTS

- « Solution Rendement 2015 » présente **un risque de perte partielle ou totale du capital en cours de vie** (en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 60 % de son Niveau Initial). Le rendement de « Solution Rendement 2015 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de 60 % de son Niveau Initial.
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'émetteur et du Garant.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 10 années.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice CAC® Large 60 EWER, du fait du mécanisme de plafonnement des gains à 7,00% par an (soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de 5,98%⁽¹⁾). L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER (effet de plafonnement du gain).
- **L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé, dividendes réinvestis, net d'un montant forfaitaire de 5 % par an.**

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

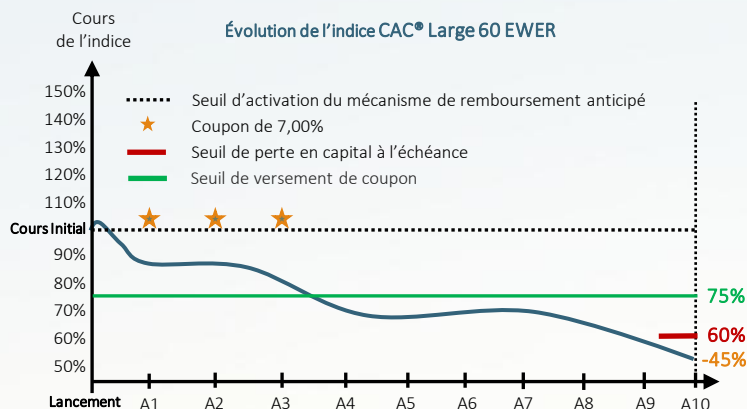
- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre, voire rendre ce titre totalement illiquide.

⁽¹⁾ En prenant comme base 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

ILLUSTRATION DU MECANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À l'échéance, l'indice clôture en-dessous de 60% de son cours initial



À chaque fin d'année, de l'année 1 à 3, l'indice clôture en-dessous de son cours initial mais au-dessus de 75% de son cours initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé mais le produit verse un coupon de 7,00% chaque année.

En fin d'année, de l'année 4 à 9, l'indice clôture en-dessous de 75% de son niveau initial. Le produit continue et ne verse pas de coupon.

À l'échéance des 10 ans, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours inférieur à 60% de son cours initial. L'investisseur reçoit alors la valeur finale de l'indice, soit 55% de son capital initial dans cet exemple.

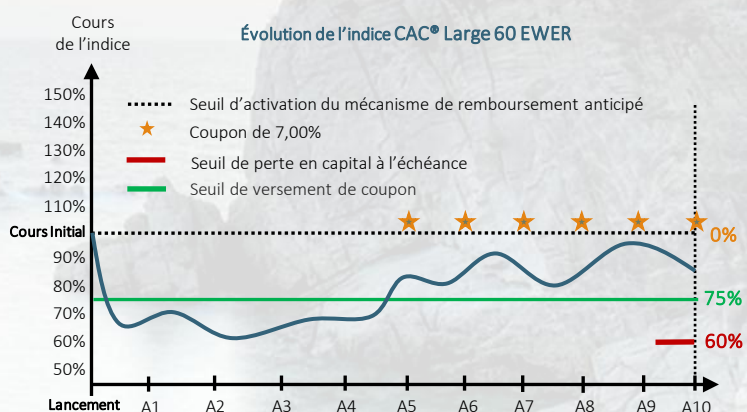
Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + versement de 3 coupons de 7,00% (21%) + valeur de remboursement à maturité (55%) = -24%

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -4,80%⁽¹⁾, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -7,12%⁽¹⁾, pour un investissement direct dans l'indice.

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital.

SCÉNARIO MÉDIAN : À l'échéance, l'indice clôture en-dessous de son cours initial mais au-dessus de 60% de son cours initial



À chaque fin d'année, de l'année 1 à 4, l'indice clôture en-dessous de 75% de son niveau initial. Le produit continue et ne verse pas de coupon.

En fin d'année, de l'année 5 à 9, l'indice clôture en-dessous de son niveau initial mais au-dessus de 75% de son cours initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé mais le produit verse un coupon de 7,00% chaque année.

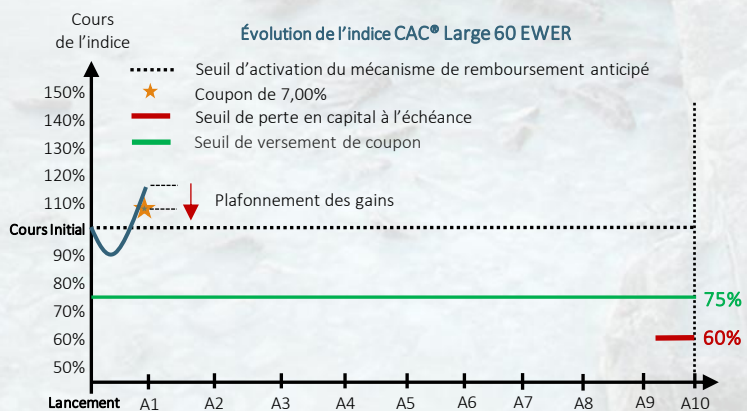
À l'échéance des 10 ans, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur à 60% de son cours initial à 85%. L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initialement investi et un dernier coupon de 7,00%

Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + versement de 6 coupons de 7,00% (42%) + remboursement de l'intégralité du capital initial (100%) = +42%

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 2,94%⁽¹⁾, contre un Taux de Rendement Annuel Net de -2,68%⁽¹⁾ pour un investissement direct dans l'indice du fait du mécanisme de remboursement de « Solution Rendement 2015 ».

SCÉNARIO FAVORABLE : Hausse de l'indice et plafonnement du gain



Dès la fin de la première année, l'indice CAC® Large 60 EWER clôture à un cours supérieur à son cours initial, à 115%.

Le produit est rappelé par anticipation. Il verse alors l'intégralité du capital initial⁽¹⁾ et un coupon de 7,00% au titre de l'année.

Calcul de la performance du produit dans ce scénario :

Investissement du capital initial (-100%) + remboursement de l'intégralité du capital initial (100%) + versement d'un coupon de 7,00% = + 7,00%.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 5,85%⁽¹⁾, contre un Taux de Rendement Annuel Net de 13,64%⁽¹⁾ pour un investissement direct dans l'indice du fait du mécanisme de **plafonnement des gains à 7,00% au titre de l'année.**

Le rendement du produit « Solution Rendement 2015 » à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de 60% de son cours initial.

⁽¹⁾ En prenant comme base 1% de frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de droits de garde en compte titres. TRA hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et au cadre d'investissement, et hors défaut et/ou faillite de l'émetteur et de son garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

ZOOM SUR L'INDICE

L'indice CAC® Large 60 EWER est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015. Il est équi pondéré et regroupe les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. L'indice bénéficie d'une diversification sectorielle importante, sa composition est revue à une fréquence trimestrielle. L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé **en réinvestissant 100 % des dividendes nets détachés par action en retenant un montant forfaitaire proportionnel de 5 % par an. Depuis Décembre 2008, l'écart moyen entre le dividende de 5% par an retranché et le dividende moyen versé est inférieur à 1% par an.**

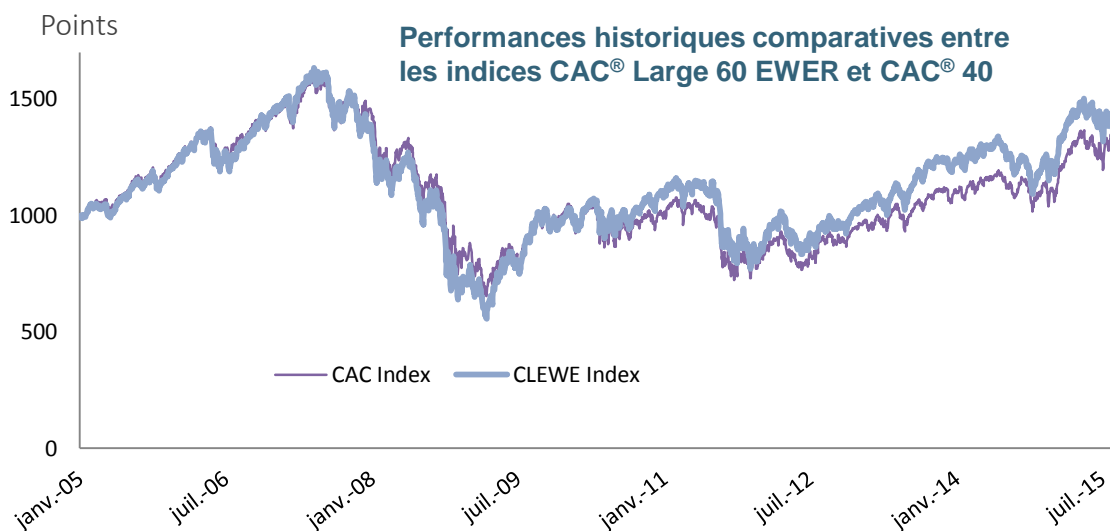
Source : www.euronext.com

EVOLUTION ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2009 ET LE 25 AOUT 2015

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

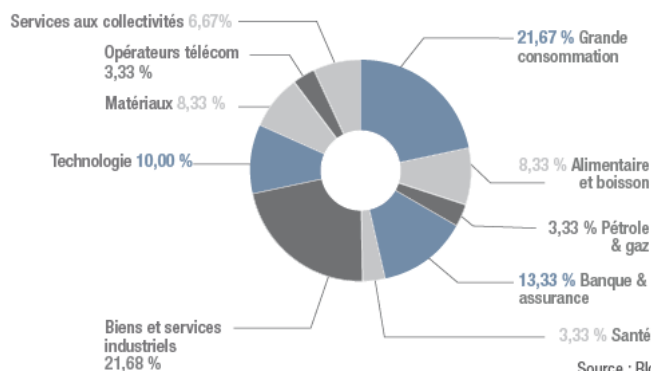
Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Performances comparatives (au 25/08/2015) :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	4,27%	35,17%	34,57%	14,21%
Indice CAC® 40	5,13%	32,96%	30,76%	4,26%

Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2005-2008) au 25 août 2015.

REPARTITION SECTORIELLE



Source : Bloomberg au 21 mai 2015.

EQUITiM
plate-forme de produits structurés

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Forme	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Natixis, le produit présente un risque de perte en capital.
Emetteur / Garant de la formule	Natixis Structured Issuance SA / Natixis (Standard & Poor's A, Moody's A2, Fitch A) ⁽¹⁾
Distributeur	EQUITIM, Prestataire de Service d'Investissements agréé par l'ACPR sous le numéro 11283P
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index) calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5% par an
Devise	Euro
Valeur nominale	1 000 euros
Montant minimum de souscription	1 Titre de créance
Prix d'émission	100,00% de la Valeur nominale
Date d'émission	30/10/2015
Période de commercialisation	Du 21/09/2015 au 30/10/2015 (inclus). Une fois le montant de l'enveloppe initiale atteint, la commercialisation de « Solution Rendement 2015 » peut cesser à tout moment sans préavis avant le 30/10/2015, ce dont vous serez informé, le cas échéant, par le distributeur.
Prix d'achat	Du 21/09/2015 au 30/10/2015, la valeur de marché du Titre de créance progressera régulièrement de 99,96% à 100% selon un taux annualisé de 0,40% (voir Conditions Définitives pour plus de précisions).
Date d'échéance	06/11/2025 (en l'absence de remboursement automatique anticipé)
Date d'évaluation initiale	30/10/2015
Dates d'évaluation annuelle	31/10/2016, 30/10/2017, 30/10/2018, 30/10/2019, 30/10/2020, 01/11/2021, 31/10/2022, 30/10/2023, 30/10/2024, 30/10/2025 (finale)
Dates de remboursement automatique anticipé éventuel et de paiement de coupon	07/11/2016, 06/11/2017, 06/11/2018, 06/11/2019, 06/11/2020, 08/11/2021, 07/11/2022, 06/11/2023, 06/11/2024, 06/11/2025 (finale)
Barrière de remboursement automatique anticipé	100% du cours de clôture de l'indice le 30/10/2015
Barrière de versement de coupon	75% du cours de clôture de l'indice le 30/10/2015
Barrière de perte en capital à échéance	60% du cours de clôture de l'indice le 30/10/2015
Commission de souscription/rachat	Néant
Eligibilité	Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation et/ou compte-titres
Frais d'investissement	Selon les supports et les contrats. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions.
Commission de distribution	Natixis paiera aux distributeurs une rémunération annuelle moyenne maximum équivalente à 1,00% TTC du montant nominal des Titres de créance effectivement placé (calculée sur la base de la durée totale du Titre de créance), hors remboursement anticipé. Veuillez contacter le distributeur pour plus de précisions. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.
Offre au public en France	Oui
Marché secondaire	Natixis s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%.
Double valorisateur	Oui. En plus de celle produite par Natixis, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 30/10/2015 par une société de service indépendante financièrement de Natixis, Pricing Partners.
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source d'un conflit d'intérêt.
Code ISIN	FR0012939809

⁽¹⁾ Notations en vigueur en date du 2 septembre 2015.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité d'Equitim qui commercialise le produit Solution Rendement 2015.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de **Solution Rendement 2015** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que cette obligation est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT.** Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Solution Rendement 2015 est (i) éligible pour une souscription en compte-titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Informations importantes

Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 19 juin 2015 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°15-285 (le « Prospectus »). Le Prospectus et les Conditions Définitives de l'émission datées du 18 septembre 2015 sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site dédié de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. NATIXIS est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Avertissement Euronext

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, où au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.